Commune
d'ARTHEZ-DE-BÉARN

# BULLETIN MUNICIPAL N°1

## *Février 2021*

### Mot du Maire

Chères Arthéziennes, chers Arthéziens,

Je voudrais, au nom du conseil municipal, et en mon nom personnel, vous présenter tous mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité, pour vous-même et pour tous ceux qui vous sont chers.

Ce moment de cérémonie des vœux est l'occasion de se retrouver, de se rencontrer pour échanger sur les bons moments de l'année écoulée, et se projeter sur l'année à venir.

Malheureusement, nous avons été obligés d'annuler la réception des vœux ainsi que le repas des anciens qui se faisait traditionnellement. Mais ils ne seront pas oubliés, ce n'est que partie remise.

Malgré le contexte du virus, toute l'équipe municipale va poursuivre son action avec optimisme et détermination.

Ayons tout d'abord une pensée pour tous ceux qui ont perdu un être cher pendant cette crise sanitaire, tous ceux qui ont été atteints par cette maladie, et qui ont encore du mal à s'en remettre, tous ceux qui sont victimes des dégâts collatéraux, perte d'emploi, difficulté pour en trouver un, commerces fermés.

Regardons autour de nous, restons vigilants et attentifs à tous ceux, qui ont besoin de nous.

Une pensée particulière aussi pour ceux qui sont en première ligne, nos pompiers, nos gendarmes et les personnels soignants qui se sont mobilisés pour notre sécurité.

Je remercie également les employés communaux et ceux du SIVOM, qu'ils soient administratifs ou techniques pour le travail effectué en cette période particulière. A leurs côtés, les bénévoles de tout le tissu associatif qui ont œuvré pour le bien de tous.

Un grand merci également, aux services de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez et du Conseil Départemental, pour tout le travail réalisé sur notre commune.

Merci aussi, aux correspondants de la presse locale, aux blogueuses et aux blogueurs qui valorisent le dynamisme et le pluralisme de notre commue.

*(.....Suite page 2)*

## Mot du Maire (*suite*)

En ce début d'année 2021, l'arrivée du vaccin devrait mettre fin à cette période d'incertitudes.

On regarde, avec optimisme, cette lueur d'espoir qui se profile devant nous. Elle nous permet de garder cette envie d'aller de l'avant, car nous avons plein de choses à partager et à réaliser ensemble.

La municipalité va continuer ses services à la population arthézienne, et des alentours.

Je peux vous annoncer l'ouverture de la Maison France Services, dans les locaux de la mairie, au cours du premier semestre 2021.
Vous y retrouverez tous les services déjà existants de la Poste, mais en plus, certains services de l'État : Ils seront accessibles tous les jours, aux horaires habituels de la mairie et le samedi matin.
Nous avons répondu à l'appel à projets FENICS, pour le développement et la revitalisation du centre-bourg.
Notre dossier a été retenu, nous communiquerons davantage quand la concertation se mettra en place.
Nous allons continuer à entretenir et faire vivre les structures existantes, les chemins communaux et les fontaines, dans le cadre budgétaire qui prend en compte les recommandations de la Cour régionale des comptes, sans augmentation du budget de fonctionnement, ni des impôts locaux.

Nous allons maintenir la livraison de repas offerts aux aînés en difficultés, comme c'était le cas auparavant.

Avec les délégués de la commune au SIVOM d'Arthez, je vais continuer de me battre pour le maintien de nos écoles en bon état de fonctionnement et pour permettre à nos élèves de pouvoir bénéficier de repas à la cantine, dignes de ce nom.

Autre dossier sensible qui demande une très grande attention : L'avenir de la Maison de retraite « Le Temple » qui s'enfonce dans un gouffre financier.

Lors des deux dernières réunions du conseil d'administration, il a bien été précisé que la responsabilité de trouver une solution n'incombait pas à l'Hôpital d'Orthez, mais au maire d'Arthez, premier responsable en sa qualité de président du conseil d'administration.

Nous y travaillons, en concertation avec les organismes de tutelle, l'Agence Régionale de Santé pour les soins, et le Conseil Départemental pour l'hébergement.

Enfin, dès que cela sera possible, nous organiserons une réception en l'honneur de Marie-Christine Esposito et Marie-France Moriacq, qui ont fait valoir leurs droits à la retraite, et nous vous présenterons les nouveaux agents communaux qui ont pris le relais.

Pour terminer, je vous renouvelle à toutes, et à tous, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année. Je vous remercie.

Jean-Pierre ESCOUTELOUP

Maire d'Arthez de Béarn

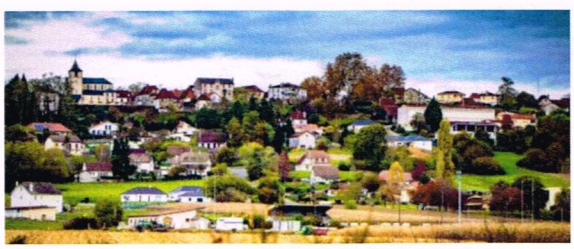

## Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal de Jeunes est maintenant constitué et déjà actif : il est composé de 18 conseillers représentants du collège et du primaire. Ces derniers ont élu parmi eux **Juliette Larrous** en tant que Maire, **Louna Costarramone et Illy Larab** en tant qu'adjointes.

Le conseil se retrouve une fois par mois, le samedi matin, pour des séances de travail ludique autour de projets. Ils sont encadrés par Les élus de la commission Sport-Jeunesse- Vie Associative. Durant les vacances de Noël, les conseillers ont déambulé sur la commune avec leur grille d'évaluation pour départager les participants aux concours d'illuminations proposé par la commune. Les prix décernés ont été financés par la caisse des indemnités des élus.

Lors de leur séance de Janvier, ils ont élaboré sous forme d'ateliers participatifs la charte de fonctionnement du Conseil municipal de Jeunes et ils ont fait part de leurs premières propositions d'actions qui ont toutes été accueillies positivement par leurs pairs adultes :

- Ils proposent d'étudier la possibilité d'installer sur la commune une table de Ping Pong en accès libre
- Ils souhaiteraient mettre en place dès que la situation sanitaire le permet, des actions avec les résidents de la maison de retraite et proposent notamment de planter avec eux des bulbes dans des jardinières pour égayer l'environnement immédiat de nos ainés.
- Ils souhaiteraient que soit étudiée la possibilité de proposer à nouveau à la vente des glaces et autres confiseries au kiosque de la piscine
- Ils ont proposé de mettre en place des actions de protection de l'environnement

Toutes ces idées sont à l'étude et devraient être réalisées au cours du printemps.

## Finances

Le 4 novembre 2020, la Chambre Régionale des Comptes de Nouvelle Aquitaine a émis un rapport d'observations définitives sur les exercices comptables 2015 et suivants de notre commune. Ce rapport a fait l'objet d'un débat contradictoire en Conseil municipal, le 2 décembre 2020. Un acte fondamental pour les élus, car il dresse un état des lieux des finances de la commune, en toute transparence et objectivité.

Avant toute chose, il convient de préciser que cette juridiction financière, indépendante des pouvoirs publics, est chargée « de vérifier l'emploi des fonds publics et de sanctionner les manquements à leur bon usage ».

Une brève présentation nous indique que notre commune dispose d'un bon niveau d'équipements, d'un tissu associatif dense, d'atouts patrimoniaux et naturels, d'une bonne proportion de logements sociaux et enfin d'un taux de chômage inférieur à la moyenne départementale.

Deux axes prioritaires

Ensuite, sur le plan comptable et financier, la Chambre Régionale des Comptes recommande de réexaminer les clés de répartition de sa contribution au Syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM d'Arthez), afin d'améliorer sa capacité d'autofinancement pour retrouver des marges de manœuvre financière. En effet, celles-ci sont très étroites, comme le souligne la CRC. Deux phénomènes majeurs ont conduit à cette situation :

1/ Les recettes sont quasi-exclusivement d'origine fiscale. Ce manque de diversité entraîne une pression fiscale accrue sur les ménages **arthéziens « avec un effort fiscal de la population de la communale significatif et très supérieur à l'effort fiscal moyen à l'échelon national ». (page 33)**

*En réponse à ce premier point, engagement est pris de ne pas augmenter les impôts, pendant la durée du mandat. Pour la baisse de la contribution communale au SIVOM, la prise en charge de cette situation par les services fiscaux est engagée, car la baisse de la contribution d'Arthez entraîne automatiquement une augmentation de la fiscalité des autres communes. A ce jour, il n'y a pas de retour de la part du SIVOM.*

2/ La non-maîtrise des dépenses de gestion ont augmenté de 12 % entre 2015 et 2018 (page 34). La commune dégage donc très peu d'autofinancement. Si cette situation se prolonge, sa capacité d'investissement sera réduite, voire inexistante pour l'entretien courant et les nouveaux projets. Cependant, notre équipe est résolue à relever le défi d'améliorer la situation financière de notre commune, dans le respect des préconisations de la Chambre Régionale des Comptes pour concrétiser les projets pour lesquels nous avons été élus et ce, sans mettre en péril l'attractivité qu'on lui reconnait.

*Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes est publié sur le site internet de la commune.*

## La vie de la commune en images

Collecte alimentaire
Banque Populaire

Distribution des colis
de Noël

Election du Conseil
Municipal
des Jeunes

Premier atelier du CMJ

## C.C.A.S.

**Banque alimentaire du 27 au 29 novembre 2020** : vous avez répondu présents lors de la collecte au profit de la collecte de la banque alimentaire et le total récolté est de 942 kg de dons soit 75% de plus qu'en 2019. Isabelle Andrieu adjointe en charge du CCAS félicite l'équipe de bénévoles pour son dynamisme ce qui promet beaucoup d'autres initiatives

**Coffrets de Noël** : Ce sont 33 coffrets qui ont été remis par les élus aux personnes âgées les plus isolées inscrites auprès de la Mairie

**Logement** : la Mairie est en étroite collaboration avec l'Office 64 qui étudie les demandes de logements.

**Relais 64** : des bornes de collecte de vêtements sont place dans Arthez (Point Vert, Carrefour contact et déchetterie)

La 2ème gazette du CCAS sera diffusée prochainement.

## Commission animation

La période n'a pas été propice pour l'organisation de moments festifs mais nous avons souhaité tout de même enclencher la dynamique conviviale que nous souhaitons mettre en œuvre tout au long de notre mandat sur la commune.

Nous avons pu débuter par la valorisation du marché hebdomadaire :

- En proposant une disposition plus sécuritaire et plus concentrée en concertation avec les exposants et en réponse à des suggestions d'Arthéziens.
- En mettant en place des animations (marché animé de Noël et marché d'hiver) que nous vous proposerons de manière régulière tout au long de l'année
- En permettant la venue de nouveaux commerçants afin de diversifier et enrichir l'offre de produits

Nous espérons que le contexte évolue positivement et nous permette sur ce printemps de vous proposer des temps d'animations collectives conviviaux.

## Actualités

### Salle omnisports

Après de longues tractations de notre Maire avec les différents interlocuteurs (architecte, assurances...), le dossier concernant le défaut de construction de la toiture de l'espace omnisports est enfin relancé.

### Maison France Service

La Maison France Service et les services de la Poste ouvriront en mairie à partir du 01 Mars 2021.Les horaires seront ceux d'ouverture de la Mairie, ce qui permet la réouverture des services de la poste le samedi matin.

### Comité des Fêtes

La Municipalité souhaite contribuer à relancer le comité des fêtes et lance un appel à toutes les personnes désireuses de s'y investir. Nous nous joignons au communiqué des membres de l'ancien bureau :

*« Le comité des fêtes est une équipe dynamique et bénévole. La première vocation d'un comité des fêtes est de rassembler les habitants d'un village (toutes générations confondues). Il organise divers évènements (festifs, culturels ou même sportif) afin de créer ou maintenir du lien entre les habitants. Ces missions ne s'arrêtent pas là. Il aide ou travaille avec différentes associations de la commune lors de manifestations solidaires. Le comité des fêtes est une équipe de bénévoles qui peut devenir une bande d'amis. Cela se résume à un groupe de personnes motivées pour dynamiser la vie au sein d'un village. Morgane et Kévin »*

### Soutien aux nouveaux commerçants

La municipalité, désireuse de soutenir le dynamisme de la commune, répondra positivement à la demande de nouveaux commerçants pour distribuer en même temps que le bulletin municipal le flyer d'annonce d'ouverture de l'entreprise concernée.

### Projets FENICS

La commune a été retenue pour bénéficier de cet accompagnement citoyen à dimension participative. Vous serez très prochainement associés à la réflexion concernant l'étude d'amélioration du centre bourg par le biais d'ateliers démocratiques participatifs. (voir flyer)

## Commission Sport-Jeunesse-Vie Associative

Le contexte sanitaire ne nous a pas permis de décliner tout ce que nous avions envisagé pour cette première période ; les projets d'animations, les rencontres sportives et la vie associative en général ont été fortement impactés.

Après avoir effectué un état des lieux et amorcé des temps d'échanges avec les responsables associatifs, les responsables des établissements scolaires, les partenaires institutionnels, nous sommes en réflexion autour de l'optimisation des ressources de notre village en matière de sports et de loisirs.

Nous avons pu tout de même avancer et poser des bases de fonctionnement de cette commission qui n'existait pas auparavant et qui nous semble essentielle pour la vie et le dynamisme de notre commune.

### Sport

**Espace omnisports** : nous avons répondu positivement à la demande formulée depuis plusieurs années par l'équipe pédagogique du collège quant aux tracés des lignes de badminton. La pratique de ce sport fait partie des apprentissages obligatoires et nos collégiens pratiquaient jusqu'alors aux moyens de plots ou autres marquages temporaires non adaptés.

Nous avons repris aussi les démarches concernant les dégâts des eaux liés à une malfaçon au niveau de la toiture. Après de nombreuses et difficiles tractations de la part de notre Maire auprès de l'architecte et des assurances, les consultations pour les réparations démarrent enfin.

### Jeunesse

Nous avons pu mettre en place le Conseil Municipal de jeunes et ce dernier s'est déjà réuni pour des séances de travail impliquées et constructives.

Le Conseil se réunira une fois par mois le samedi matin, il travaillera autour de 4 thématiques :

- ✓ Le loisir
- ✓ La culture et l'éducation
- ✓ Le cadre de vie, l'environnement
- ✓ La solidarité

### Vie associative

Sur cette première période, nous nous sommes concentrés sur la prise de connaissance du tissu associatif local et sur le fonctionnement du lien entre élus et associations existant précédemment.

Nous avons dû poser des bases d'organisation structurées afin d'assurer la mise à disposition de biens publics dans le respect du cadre règlementaire.

Nous avons recensé les locaux à disposition de la commune afin d'avoir une connaissance plus fine de notre potentiel d'action. Nous avons dû procéder à l'évacuation des biens entreposés dans les préfabriqués proches du collège car ces derniers étaient infestés par la présence de rats. Nous sommes en réflexion quant à la réfection de ces locaux pour les mettre à disposition des associations.

Nous avons constitué un dossier par association constitué des éléments administratifs de déclaration et de suivi ; ce qui nous permet de mieux les connaitre et d'orienter au mieux nos démarches de soutien.

Nous avons procédé à la création d'un document contractuel type convention pour l'attribution des créneaux d'utilisation au sein de l'espace omnisports notamment. Nous devons poursuivre en réactualisant les règlements intérieurs d'utilisation des différents locaux.

Nous avons adressé un courrier à chaque président d'association informant du lancement de la campagne de demande de subvention auprès de la mairie. Nous avons défini en commission des choix d'orientation pour les projets soutenus qui visent à dynamiser la commune et à maintenir la capacité d'exister du tissu associatif.

## Commission Patrimoine Communal

Les six premiers mois de notre mandat ont été impactés par des réserves financières en fonctionnement et en investissement très limitées. Nous avons adopté une nouvelle méthode de travail en étroite collaboration avec les employés communaux et des élus ayant des compétences techniques, ce qui nous a permis de répondre aux urgences et de faire des économies sans confier systématiquement les travaux à des entreprises extérieures (voir ci-dessous).

### Travaux effectués (sans entreprises extérieures)

**Stade de rugby** : rénovation des vestiaires (étanchéité de la tribune et réfection des bancs, travaux de peinture, de maçonnerie, mise aux normes électriques).
**Vestiaire du football** : remplacement de 4 blocs électriques sur sortie de secours.
**Salle Omnisport** : déplacement de l'arrêt d'urgence (suite au passage de la commission de sécurité).
**Salle du Saubestre** : installation d'une ventilation mécanique contrôlée ; réfection étanchéité du toit.
**Gendarmerie** : restauration en interne du mât pour le drapeau ; pose de parquet flottant dans un appartement et divers travaux sur les installations électrique du bâtiment.
**Camping** : pose de plusieurs inter différentiels et remplacement d'une minuterie.
**Chapelle de Caubin** : réparation et installation de projecteurs à l'extérieur ; enlèvement du lierre présent sur le toit et remise en place d'un certain nombre de tuiles.
**Illuminations de Noël** : pose et dépose par les employés communaux avec la collaboration d'élus.

### Travaux effectués (par entreprise extérieure)

**Salle Omnisport** : marquage au sol de lignes badminton (à la demande des professeurs EPS).

### Travaux 1er semestre 2021 (programmés)

**Cimetière principal** : suite à une fuite récurrente, remplacement de la ligne d'alimentation en eau potable (Ets Laffitte Frères). Nous remercions Mr Bernard Lacadée pour son aimable collaboration concernant la traversée de sa parcelle.
**N°2 route du Foirail** : sécurisation du soutènement sous la Place du Palais et de la route à hauteur du collège par enrochement (Ets Laffitte Frères), en vue de la création d'un parking pour le collège.
**Chemin de ronde nord** : remplacement de l'enrobé par la CCLO.
**Eglise Saint-Etienne** : mise aux normes de la rampe handicapés (Ets Laborde T.).
**Maison des Pèlerins** : rénovation de l'avant-toit (SARL Brillanceau Bois).

### Travaux 2021 à l'étude

**Salle socio-culturelle** : demande de devis pour implantation d'une cuisine avec des appareils de cuisson dont la puissance totale est inférieure à 20 kWh.
**Stade de foot** : demande de devis pour mise en place de blocs d'enrochement entre le parking et le stade.
**Déjections canines** : Demande de devis pour implantation d'au moins 3 bornes de propreté d'hygiène canine avec support sac-poubelle et étude d'emplacement pour 2 « espaces clos » de propreté canine (canisette). *Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.*

### Voirie

**Chemins ruraux** : la commission va établir un échéancier des rénovations des chemins en fonction de leur état et du niveau des budgets pouvant y être consacrés.
Les chemins menant à la Houn dou Haou et à la Houn de Pau, ont été rouverts par les employés communaux.
**Voirie communale** : discussions toujours en cours avec la CCLO pour élaborer un programme de rénovation sur 5 ans.

### Employés communaux

Nous avons fait passer des habilitations à nos employés communaux pour être en accord avec la législation et qu'ils puissent travailler en toute sécurité.
Ces habilitations et nouveaux équipements leur permettent désormais d'effectuer des tâches qui étaient précédemment dévolues aux entreprises :
- travaux sur échafaudages et nacelles, élagages, utilisation du tracteur communal.
- fourniture de vestes, pantalons anti-coupures, casques, harnais de sécurité.

### Patrimoine

Propriété de la commune, le bâtiment sis au 21, Place du Palais (contigüe à la pharmacie) était en vente depuis 2018. Le mandat de vente étant arrivé à échéance, nous avons décidé de ne pas le renouveler, et de conserver ce bâtiment dans le patrimoine communal en vue d'un projet de réhabilitation.

## Parole aux élus de la minorité

*« 48,35% des électeurs arthéziens ont soutenu la liste « Bien vivre ensemble » menée par Philippe Garcia en juin dernier. Bien que minoritaire, cette solide marque de confiance a, dès le début de ce mandat, amené notre groupe d'opposition à adopter une attitude responsable, apaisée et exclusivement axée vers l'intérêt et le bien-être des habitants de notre village. Il n'est pas vain de dire que la situation sanitaire qui dure maintenant depuis un an, générant des difficultés de tous ordres pour beaucoup d'entre nous, nécessite davantage de cohésion et d'intelligence collective que de rixes politiciennes inadaptées.*

*C'est dans cet état d'esprit que nous nous sommes appliqués à voter et soutenir la majorité des axes proposés par notre nouveau maire, même s'il est vrai que la période que nous traversons freine beaucoup de projets sujets à éventuelles discussions. La gestion prioritaire de la crise sanitaire et de ses conséquences, les actions solidaires, l'aboutissement favorable du projet France Services (initié par l'ancienne municipalité), le déploiement de la fibre, le conseil municipal des jeunes, le maintien d'un marché dynamique et des services publics dans notre commune sont autant de sujets, entre autres, qui ne peuvent que susciter notre adhésion. Le projet FENICS peut et devrait être lui aussi un vecteur fort de démocratie participative dans le cadre de l'aménagement opportun du centre bourg, à condition bien sûr qu'il n'aboutisse pas à une liste de préconisations d'aménagements soigneusement travaillées mais non subventionnables, donc finalement pas financées.*

*L'état des finances de notre village nous amène en effet à rester vigilants. Le rapport d'observations de la cour des comptes, sans être alarmiste, nous met collectivement face à nos responsabilités dans le cadre de la gestion de notre dette. Cette dette est la conséquence d'importants investissements, votés très souvent à l'unanimité par les municipalités précédentes, et reconnus aujourd'hui très utiles à l'enrichissement de notre patrimoine. Il nous faudra donc persévérer dans une gestion contrainte et rigoureuse des coûts de fonctionnement de notre commune, comme cela a été fait jusqu'à présent et tels que le confirment les ratios financiers du compte administratif 2020. Nous soutiendrons bien sûr toutes les mesures allant dans le sens de cette rigueur, comme nous appuierons toutes les démarches allant dans le sens d'un allègement sensible du poids de notre contribution financière au sein des instances intercommunales. Le SIVOM en est le meilleur exemple, Arthez finance plus de 48% du budget alors que nous ne représentons que 37% de la population de cette intercommunalité. Sans être excessifs, il nous semble pour le moins légitime et opportun que les règles de répartitions budgétaires entre les 12 communes du SIVOM fassent à minima l'objet d'une renégociation par nos représentants auprès des dirigeants du SIVOM avant le vote du budget 2021.*

*Il nous faut rappeler sur ce sujet très sensible, que 4 élus de notre commune siègent au sein du SIVOM, et que l'opposition municipale que nous représentons en a été volontairement exclue, ce qui n'était pas le cas lors du précédent mandat. Cette décision très politique, nuit assurément et finalement à notre force collective au sein du SIVOM, où, il faut le regretter, les élus arthéziens ne disposent plus depuis les élections 2020 de leur place parmi les décideurs (Présidence ou Vice-Présidences), bien qu'ayant en charge près de la moitié du financement de l'intercommunalité.*

*Quoi qu'il en soit, nous continuerons en cette année 2021, qui s'annonce difficile pour tous, à faire passer solidarité, intérêt général et accompagnements sanitaire et social avant toutes autres considérations. Nous poursuivrons nos tâches avec un esprit constructif au sein des commissions et des équipes communales, soutiendrons tous les projets utiles et porteurs pour notre village et le bien vivre à Arthez, tout en gardant notre esprit critique sur les sujets contraires à notre vision ou à nos valeurs. »*

Emilie DUCASSE, Adeline TORAL, Kevin BENZIN et Jean-Luc DELEAU

## Infos

**Mairie d'Arthez de Béarn :**

05.59.67.70.52 heures d'ouverture des bureaux et 06.51.33.19.73

Lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h Samedi : 9h- 12h

Mail : mairie.arthezdebearn@wanadoo.fr

Imprimé sur du papier certifié PEFC Impression : **Imprimerie MOULIA** – Orthez – www.imprimerie-moulia.fr